



## Assurance habitation prélèvement abusif

Par **kenza bahbouhi**, le **30/09/2017** à **18:41**

Bonjour,

J'ai un petit soucis avec mon assurance habitation via ma banque (BNP):

J'ai souscrit le 06 juin 2014 à une assurance habitation étudiante d'un montant de 96,02€ à fractionnement annuel.

Pour l'année 2017, je constate avec mauvaise surprise que l'organisme me prélève la somme de 122,66 euros, soit une augmentation de 26,64, alors qu'aucun échéancier ni documents justifiant d'une augmentation de ma cotisation ne m'ai été envoyé entre temps.

Suite à ce non professionnalisme je décide donc de souscrire à une autre assurance et résilier le-dit contrat via la loi Hamon le 15 juin 2017.

Par la suite aucun remboursement ne m'a été fait, bien au contraire j'ai eu le droit a prélèvement supplémentaire d'un montant de 102.68€ le 04 juillet 2017 (soit le montant de l'échéance au prorata).

Après de nombreuses relances ce montant ne m'a jamais été remboursé, soit disant des chèques (car ils ne font pas de virements) ont été envoyés (un à mon domicile, et à deux agences différentes) or aucun n'a jamais été reçu.

Quels sont les recours envisageables pour aboutir à ce remboursement svp?

je vous remercie d'avance.